

## Propositions d'actions pour "La semaine du transport public"

**Rapporteur : M. Jean-Claude ROY, Vice-Président**

AVIS			
Commission n°4		Bureau	
séance du 13/05/03	favorable	séance du 19/06/03	favorable

Inscription budgétaire	
BP 2003 b. annexe - Imputation : chapitre 011	Montant : 12 300 € H.T.
BP 03 b. annexe - Imputation : chap. 70 & 74	Recettes : 11 600 € H.T.

### **Contexte : un événement national devenu désormais européen**

La « Semaine du Transport Public » était jusqu'en 2002 une grande campagne nationale en faveur des transports publics, se fondant sur une double mobilisation :

- celle des autorités organisatrices et des entreprises de transport,
- et celle du Comité de Promotion des Transports Publics, organisateur de la Semaine du Transport Public qui organise des événements nationaux.

2003 marque la première édition de « La Semaine Européenne de la mobilité et du transport public ». Si la thématique globale est élargie sur le fond à la mobilité « durable », les objectifs demeurent les mêmes pour les autorités organisatrices durant cette semaine de promotion et de sensibilisation aux transports publics. Le thème phare porté spécifiquement pour 2003 est « l'accès aux territoires ».

En effet, la « Semaine du Transport Public »<sup>1</sup> a pour objectif d'informer, de mobiliser et de sensibiliser le public aux avantages de l'usage des transports publics. Créée en 1994, la « Semaine du Transport Public » a lieu tous les ans au mois de septembre. En 2002, elle a mobilisé près de 300 réseaux de transport.

Cet événement a également vocation à informer le grand public sur les problèmes de déplacement (mobilité) en général pour qu'il modifie ses comportements en faveur des transports publics et des autres modes alternatifs à la voiture. En ce sens, la « Semaine du Transport Public » constitue une grande opération de pédagogie civique.

Deux axes de communication sont privilégiés :

- a) valoriser les transports publics
- b) expliquer les problèmes de déplacement

Au-delà de son caractère festif, la Semaine du Transport Public est un outil de sensibilisation au niveau local, national et européen pour :

- inciter les élus à prendre en compte les transports publics dans les différentes politiques menées
- faciliter les rencontres avec les milieux économiques et associatifs locaux.

L'organisation locale est prise en charge par les réseaux. Le Comité de Promotion des Transports Publics, initiateur de la Semaine du Transport Public, supervise la communication nationale et lance les grandes orientations.

---

<sup>1</sup> Pour plus de simplicité, il est proposé de conserver pour 2003 cette terminologie connue de tous.

### **Proposition : la réalisation d'actions locales**

La « Semaine du Transport Public » se déroulera du mardi 16 septembre au lundi 22 septembre (journée « En Ville sans ma voiture »). Depuis sa création, la C.A.G.B. a relayé localement au moyen d'actions simples cet événement national.

Pour 2003, le programme prévisionnel pourrait être le suivant :

<b>Action</b>	<b>Partenaire</b>	<b>Budget prévisionnel</b>
Reconduction d'un ticket journée à 1,5 € valable sur le réseau GINKO et sur le réseau du CG25	- CG25	- Edition des titres : 1.600 € HT ; - Affiches cadrobus : 500 € HT - Dépliants information et distribution : 1.500 € HT - Adhésifs bus et cars : 1.000 € HT - Affiches arrières bus : 1.500 € HT - Recettes attendues : 11.500 € HT
Navette gratuite Citadelle pour la journée du Patrimoine	- SEM Citadelle?	- 1.300 € HT la journée
Participation au « Forum des Transports » à Micropolis	- « Graines de Terriens »	- 2.000 € TTC (subvention)
Inauguration officielle de la « Boutique Transports » en Gare Viotte le mardi 16 septembre à 10h ; Campagne de communication de lancement.	- CRFC - CG25 - SNCF - MJA	- 4.000 € HT (Convention partenariale) - Hors opération
Lancement du site internet « MOBILIGNES »	- CRFC - CG25 - SNCF	- 15.000 € HT (Convention partenariale) - Hors opération
Présence sur les pôles d'échanges et en gare Viotte : information usagers, sensibilisation,...	- /	- 200 € HT
Mise en valeur du P+R Micropolis pendant la « Journée en Ville sans ma voiture » : - présence humaine : accueil, information et orientation des usagers ; animations - restriction du stationnement à Chamars par la présence des Transports publics (déplacement de l'arrêt Saint-Jacques pour GINKO) ?; - Renforcement des services des lignes 5 et 10 ou mise en place de navettes urbaines Micropolis/Chamars avec stationnement sur le parking Chamars ?	- Ville de Besançon	- 3.000 € HT
<b>TOTAL DE L'OPERATION</b>		- Dépenses : 12.300 € HT - Recettes : 11.600 € HT - Bilan D-R : 700 € HT

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :**

- la proposition d'actions pour la Semaine du Transport Public
- le budget prévisionnel

Pour extrait conforme,

Le Président